

Etude des peupleraies de la province de Hainaut (Belgique)*

Par :

Ir. Jean-Philippe Bauvin, C.A.R.A.H. asbl, département sylviculture
Ir André Parfonry, administrateur du C.P.H. , C.A.R.A.H. asbl, département sylviculture
Samuel Colasse, gradué, C.A.R.A.H. asbl département sylviculture

Première édition en 2001

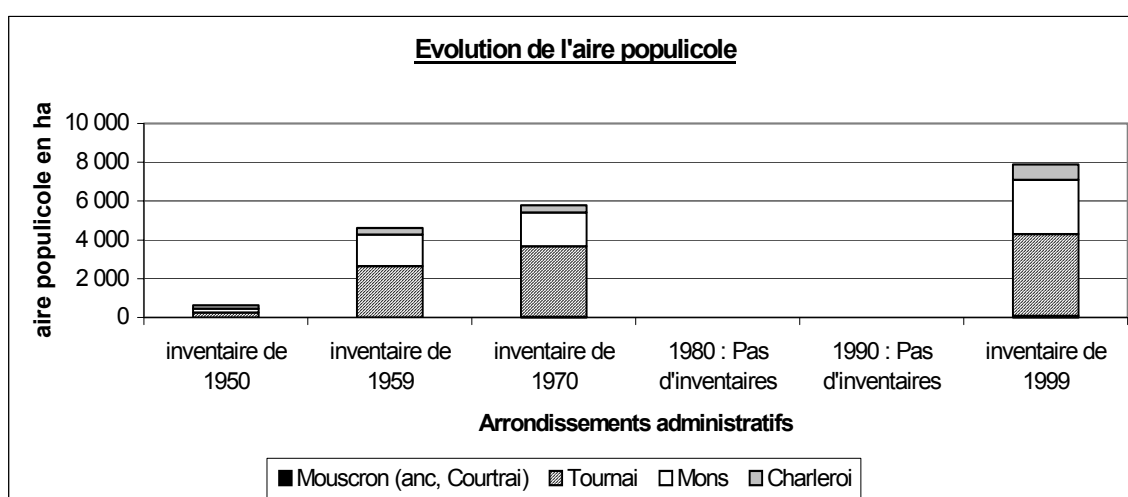
1. Méthodologie

Les résultats sur lesquels se base cette publication, sont issus d'une campagne de récolte de données sur le terrain déployée entre 1995 et mi - 1999. Tous les alignements, parcelles et enrichissements à base de peupliers situés en province de Hainaut ont été analysés et échantillonnés du point de vue dendrométrique.

Une fiche descriptive a été complétée pour chaque parcelle, elle mentionne notamment les paramètres suivants : type de culture (alignement, enrichissement ou massif), cultivars, écartements, nombre d'arbres, circonférence (C 1,50) , hauteur d'élagage, hauteur de fût au premier défaut, âge de la parcelle, données écologiques, rectitude, défauts. La localisation et la délimitation des parcelles ont été retranscrites dans un logiciel S.I.G. (Arc view). Ces délimitations, ont permis d'effectuer les mesures de surface ou de longueur pour chacune des parcelles. D'autres informations parcellaires (pédologiques et topographiques) ont été collectées à partir de document préexistants (cartes pédologiques éditées par le Centre de Cartographie des Sols de la Belgique Méridionale – F.S.A.Gx. et les cartes I.G.N. numérisées 1/10.000 ainsi qu'à l'aide des cartes I.G.N.B. 1/25.000).

2. Surface sous peuplier en Hainaut

La superficie populicole hennuyère est actuellement de 7887 ha ce qui représente 2,1 % du territoire hennuyer, soit une augmentation de près de 2100 ha en 30 ans ou une augmentation moyenne annuelle sur cette période de 70 ha.

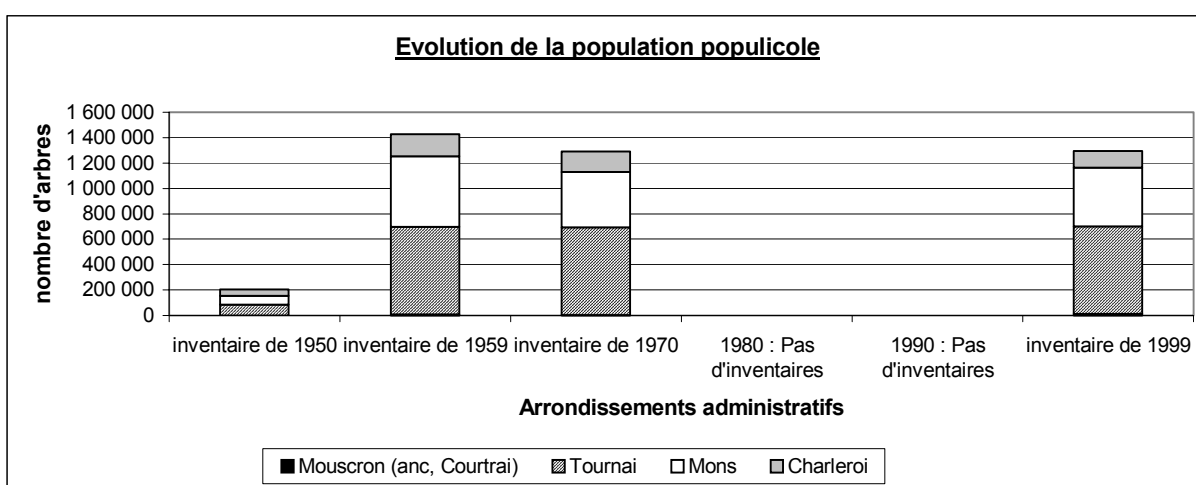


On peut relever une augmentation continue des surfaces boisées en peuplier depuis l'après-guerre, très forte entre 1950 et 1959 (+/- 441 ha par an), ensuite assez forte entre 1959 et 1970 (+/- 105 ha par an) et se modérant entre 1970 et 1999 (70 ha par an). On peut donc penser que, bien d'avantage que l'arrivée de variétés « révolutionnaires », c'est plus la reconstruction du pays dans les années 1950 et, ultérieurement, le boisement de terres délaissées par l'agriculture qui ont été à l'origine de

l'extension notable de l'aire populicole. Il est probable que le taux d'accroissement de celle-ci diminuera encore à l'avenir.

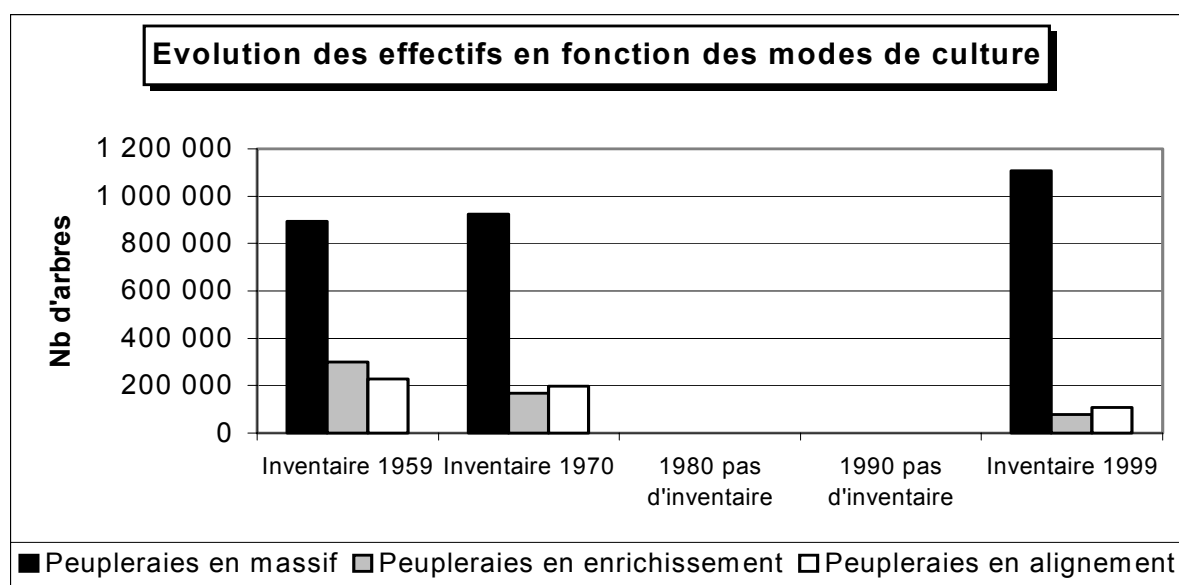
3. Effectif populicole en Hainaut

Si l'augmentation de l'aire populicole est indiscutable, le nombre de peupliers ne suit pas cette progression. En effet, les populteurs n'ont eu de cesse que de rechercher les densités de plantation optimales, avec comme résultat une diminution croissante de la densité de plantation. D'un écartement moyen de 6 X 5,4 m en 1959 (chiffres obtenus en divisant le nombre total de peupliers dénombrés sur toute la province par la surface totale qu'ils occupaient, seules données disponibles sur les inventaires de 1959), on est passé à un écartement actuel de 8 X 7,6 m. La population populicole s'est stabilisée à un peu moins de 1,3 millions d'individus et ce depuis plus de 30 ans.



4. Les modes de culture

Parmi les modes de culture (peupleraies pures ou presque = en massif, alignements, enrichissements), les peupliers en massif augmentent constamment depuis les années 1950. Dans ce même temps, les effectifs des enrichissements et alignements diminuent régulièrement.

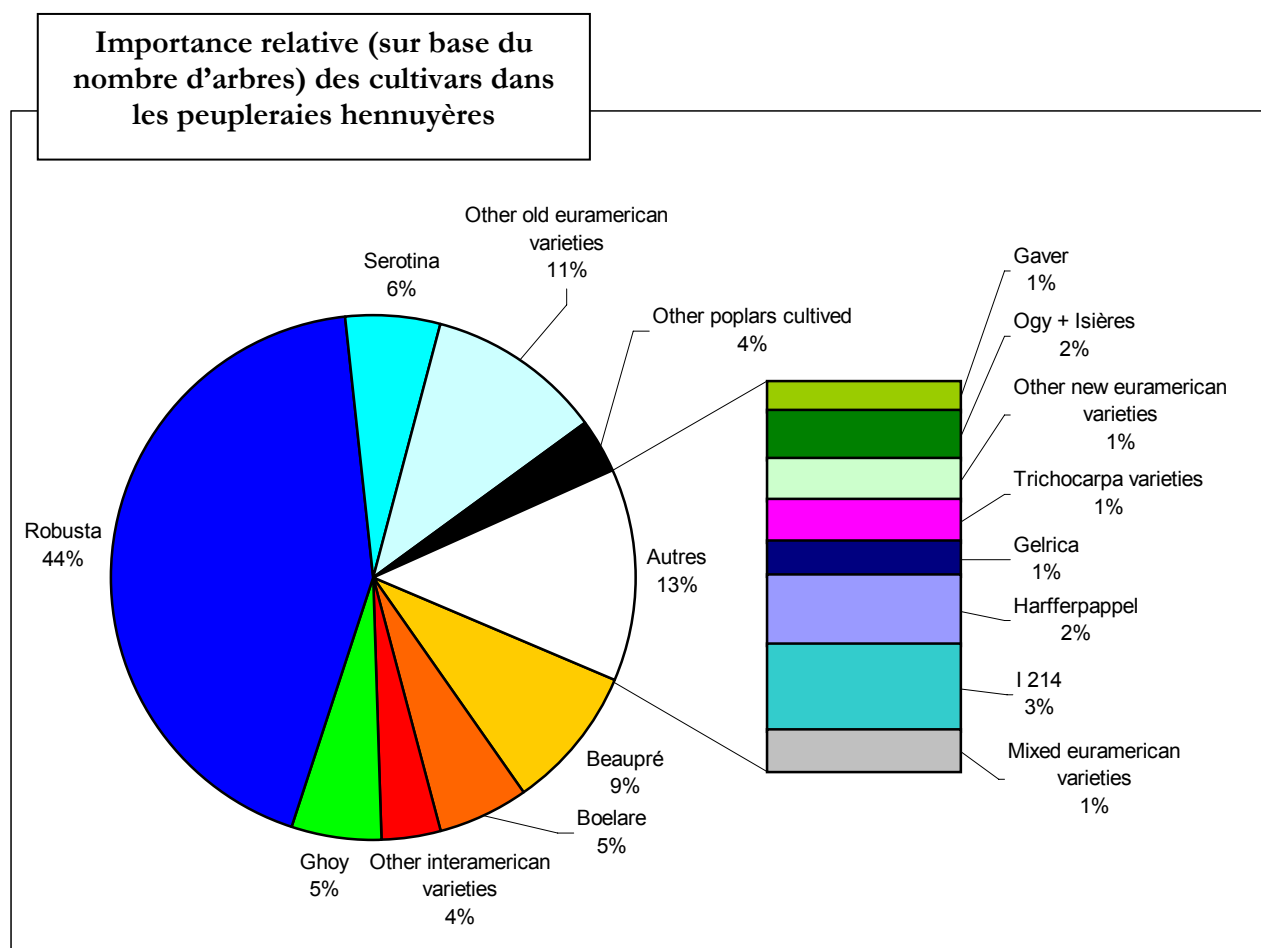


5. Les cultivars utilisés

Dans les années 1970, on relevait dans le Hainaut une quinzaine de cultivars différents dont certains polyclonaux. Depuis 1980, 16 nouveaux cultivars (dont certains issus de groupes variétaux inédits) ont été commercialisés. Une sensible diversification génétique en a résulté sur le terrain : de nombreux peuplements réalisés avec d'anciens cultivars (propagés avant 1980) voisinent des peupleraies plus récentes essentiellement constituées par de nouveaux cultivars (propagés à partir de 1980, cultivars interaméricains, trichocarpa et euraméricains de nouvelle génération). On peut ainsi dénombrer au moins une quarantaine de cultivars dont une vingtaine seulement sont bien représentés.

Le développement des rouilles à *Melampsora* sp. ces dernières années a modifié les tendances qui se dessinaient jusqu'alors (recours massif aux cultivars interaméricains Boelare et Beaupré) : si les interaméricains dominent encore (2/3 des plantations récentes) ils se diversifient (apparition des cultivars Hoogvorst et Hazendans) ; en outre, 1/3 des nouvelles plantations sont réalisées avec le Ghoj, cultivar euraméricain de deuxième génération.

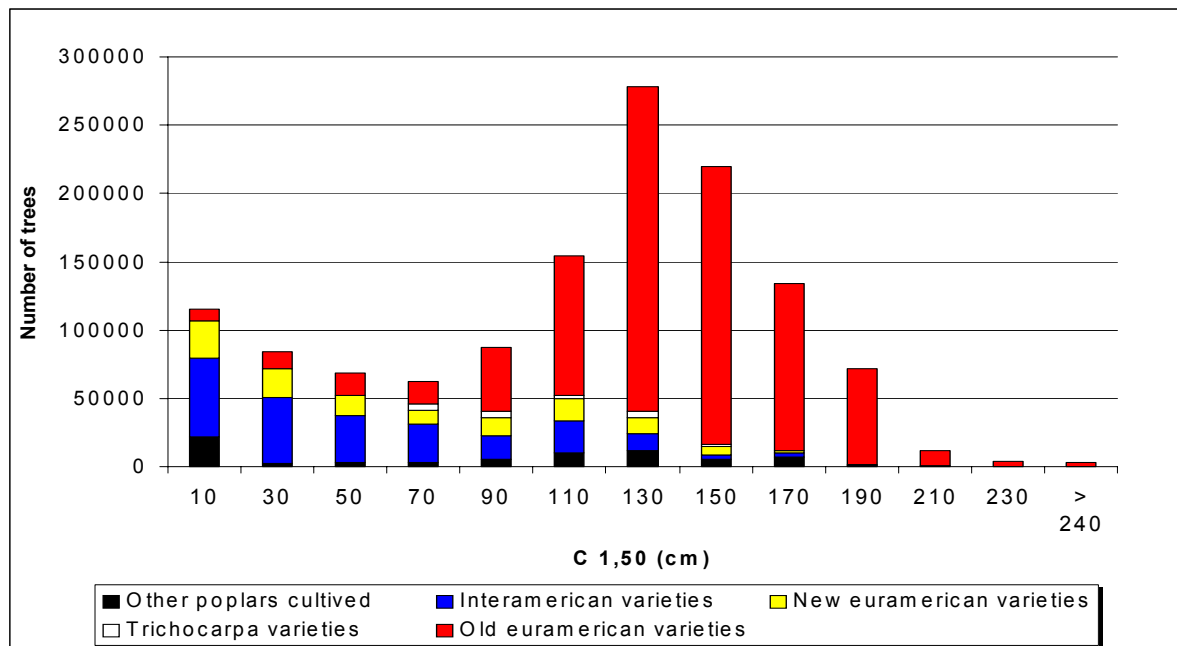
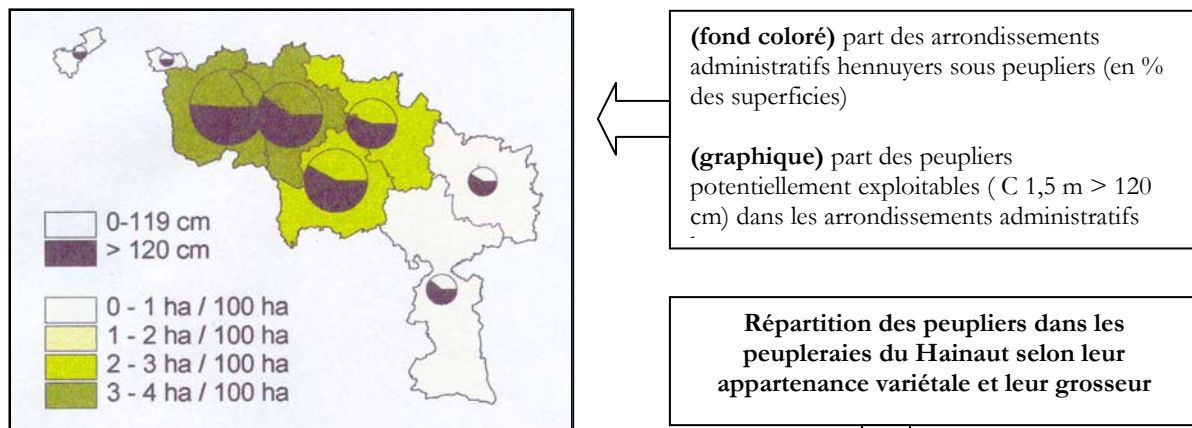
Au début des années 1980, plus de 70 % des peupleraies hennuyères étaient constituées par le seul Robusta : cultivar euraméricain de 1^{ère} génération ; ce dernier est encore le cultivar le mieux représenté dans le paysage populier hennuyer (+/- 45 % des arbres).



6. Une disponibilité en bois importante, durable et croissante!

La quantité de peupliers annuellement exploitée en Hainaut est pour l'instant d'environ 60.000 m³ et, sans cesse croissante, elle devrait passer à 80.000 m³ d'ici l'an 2010. La récolte actuelle est inférieure à l'accroissement biologique. Le stock de peupliers sur pied est important, s'accroît et se renouvelle; cette situation est particulièrement favorable dans l'optique d'une gestion durable de ces

massifs. L'inventaire permanent des ressources populicoles du Hainaut assure un suivi constant du produit ainsi qu'une bonne connaissance et une correcte maîtrise de tous les paramètres indispensables à la bonne réussite de cette culture.



7. Perspectives de récolte dans les 10 prochaines années

1) Des scénarii d'évolution ont été appliquées à toutes les peupleraies qui au moment de leur inventaire avaient une C1,50 < 120 cm. Ces scénarii ont été basé sur toutes les mesures réalisées sur les peupleraies d'âge et cv. connus dans le cadre de cet inventaire et non sur base de populeta de référence. Il a été ainsi possible de réactualiser les données récoltées pour 2000, 2005 et 2010.

2) Les données brutes (= non actualisées, cfr. graphique ci-après) récoltées entre 1995 et juillet 1999 font apparaître un nombre de peupliers potentiellement exploitables (= C1,5 m > 120 cm) au 01/01/2000 de 720.000.

3) Les arbres dont la C1,50 m n'atteignait pas 120 cm au moment de l'inventaire des parcelles dans lesquelles ils se trouvaient ont fait l'objet d'une actualisation au 01/01/2000 (cfr.7.1). Ceci ajoute un peu plus de 85.000 arbres au stock exploitable au 01/01/2000.

4) Le commerce ne s'arrêtant pas, nous devons prendre comme hypothèse de départ que lors de chaque année d'inventaire +/- 70.000 m³ de peuplier sont exploités dans la province, soit à peu près entre 35.000 et 45.000 arbres prélevés dans les catégories de circonférence égale ou supérieure à 120 cm (chiffres obtenus sur base d'un volume moyen des arbres abattus de 2 à 1,5 m³).

5) Si l'on prend une moyenne de 40.000 arbres abattus par an, 160.000 arbres ont donc été exploités pendant la période de l'inventaire.

6) Si l'on considère que l'ensemble des arbres exploités a été inventorié, on peut déduire ce nombre de 160.000 du total des arbres potentiellement exploitables avant la session de ventes de bois de l'hiver 1999-2000. Et on obtient de cette façon le nombre total d'arbres exploitables encore sur pied :

$720.000 + 85.000 - 160.000 = 645.000 \text{ arbres}$

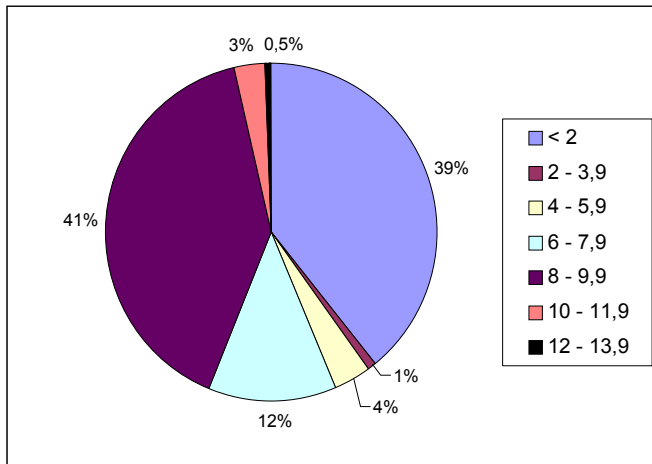
7) Signalons que retrancher de la sorte 160.000 arbres sur le total des arbres inventoriés pénalise de façon excessive ce total. Cette façon de faire signifierait en effet, que les arbres n'étaient exploités qu'après avoir été inventoriés par nos soins, ce qui n'est évidemment pas le cas... Si les exploitations continuent au rythme actuel, il y a d'ores et déjà de quoi alimenter le marché pendant 16 ans.

8) En supposant que tout ce stock dès maintenant exploitable soit effectivement écoulé (cas très peu probable), une actualisation à la fin de période de végétation 2004 (avant la session de vente 2004-2005) sur les arbres n'ayant pas atteint les 120 cm en fin de saison de végétation 1999 fait apparaître un nouvel arrivage de 250.000 arbres exploitables. La même démarche d'actualisation mais à la fin de période de végétation 2009 (avant la session de vente 2009-2010) sur les arbres n'ayant pas atteint les 120 cm en fin de saison de végétation 2004 fait apparaître un nouvel arrivage de 135.000 arbres exploitables.

8. Qualités et défauts

1) L'élagage

On considère généralement que des hauteurs élaguées inférieures à 6 mètres sont très insuffisantes. De ce point de vue les inventaires ont mis en exergue de très nettes différences de suivi à travers la province. Les hauteurs d'élagage constatées sur les arbres exploitables (120 cm et plus), vont de paire avec l'intensité de la populiculture à travers les différentes régions administratives. Ainsi les régions de Charleroi et de Thuin, peu popuicoles, présentent des taux très élevés (65 %) de peuplements insuffisamment élagués. Bien qu'il soit regrettable de constater que 44 % des peupliers exploitables de la province ont été, de ce point de vue, négligés dans leur jeunesse, il est d'autre part réconfortant d'observer une très nette amélioration dans les jeunes peuplements. Assurément, les efforts de vulgarisation consentis par le C.P.H. et autres organismes équivalents, n'ont pas été vains.



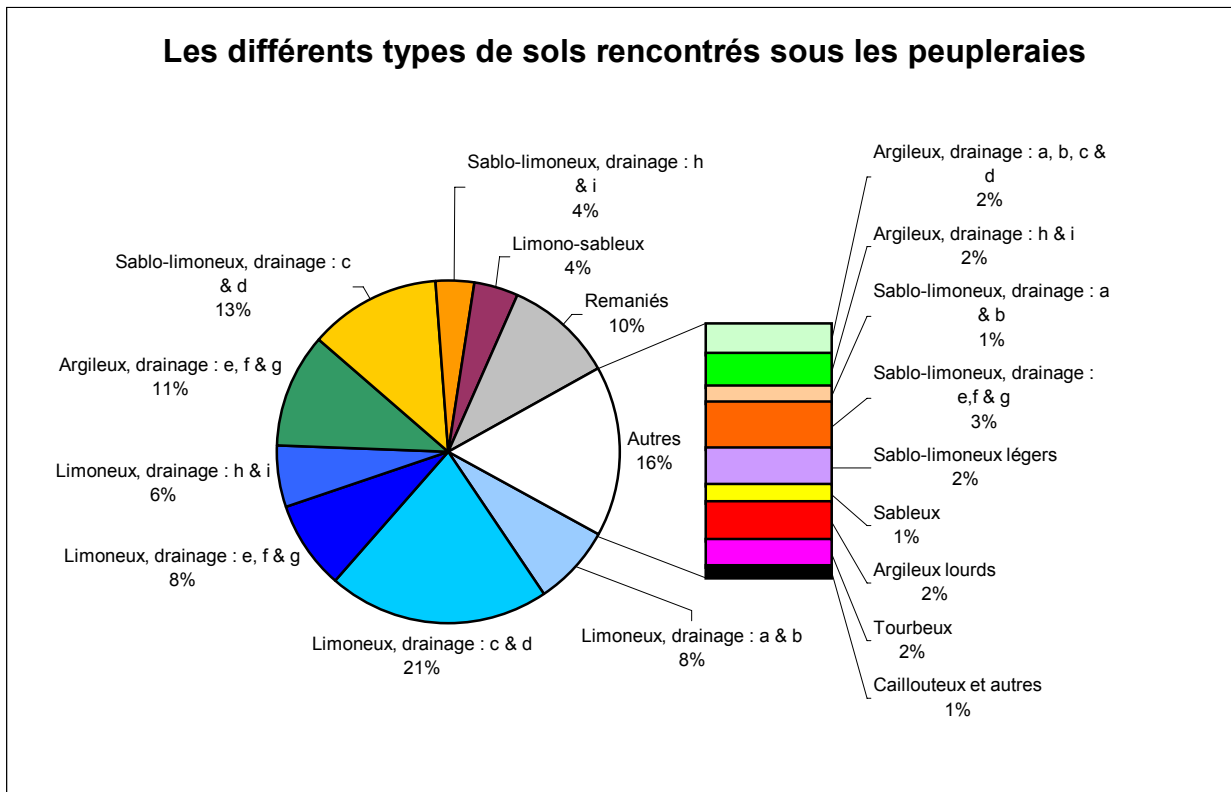
L'élitage :
critère de qualité du bois produit

Importance relative des diverses hauteurs (en m) de fût (= tronc élagué) parmi les peupliers hennuyers potentiellement exploitables (C 1,5 m > 120 cm)

2) défauts

Autre constat navrant : nombre de peupleraies présentent des gourmands très développés dus au manque de suivi après élagage. Le manque de suivi dans les opérations de regarnissage, voire les choix inopportuns de cultivars ont conduit à des peuplements irréguliers voire dépérissants. Il est également étonnant de constater que nombre de parcelles exploitées n'ont pas été replantées et sont maintenant occupées par une souille de rejets. Dans ce cas de figure, il est illusoire d'escompter obtenir in fine, après sélection de tiges, un peuplement valable. Les autres défauts sont (du moins en fréquence) beaucoup plus anecdotiques, les arbres chancreux sont en passe de devenir des curiosités...

9. Pédologie



La populiculture ne s'est pas établie aléatoirement (faut-il s'en étonner ?) sur les différentes couvertures pédologiques présentes à travers tout le Hainaut. Ce sont, fort logiquement, sur les sols de texture limoneuse que se trouvent majoritairement les peupleraies de la province (43 % des parcelles), ils sont suivis par les sols sablo-limoneux (21 %) et les sols argileux (15 %).

* travail réalisé de 1995 à 1999 dans le cadre du projet C.P.H. – C.A.R.A.H. – R.W. /Obj.1 Hainaut « Revalorisation des peupleraies hennuyères par une populiculture de qualité en province de Hainaut » Mesure n° 1.1.5./ Projet n°4

C.A.R.A.H. : Centre Agronomique de Recherches Appliquées du Hainaut

C.P.H. : Centre de Populiculture du Hainaut

R.W. : Région Wallonne

IGNB : Institut Géographique National Belge

F.S.A.Gx : Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux